

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce mardi 21 janvier 2025 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants: Le maire M. Neil Gagnon et les conseillers, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Les conseillers M. Patrick Feeny et M. Gilles Patry ont motivé leur absence. Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2025-01-R6414 Ouverture de la séance ordinaire du 21 janvier 2025

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2025-01-R6415 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2024
5. Période de questions

Administration générale

- 100.1 Règlement poules pondeuses
- 100.2 MRCVG – Demande appui – Résolution coupures massives en Outaouais
- 100.3 La Québécoise de Maniwaki – Demande de commandite - Pakwaun

Conseil municipal

- 110.1 Avis de motion et présentation d'un projet de règlement no : 2025-038 intitulé : Taux de taxes 2025

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des dépenses payées, à payer et salaires au 31 décembre 2024
- 130.2 Présentation des dépenses à payer au 21 janvier 2025

Sécurité publique

Voirie

Environnement

400.1 Octroi de contrat pour service de vidange, de collecte et de transport des boues septiques

Aménagement et urbanisme
Loisirs, Culture et bibliothèque
Correspondance officielle reçues
Varia
Période de questions
Levée de la séance

Adoptée.

2025-01-R6416 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 10 décembre 2024

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024 soit adopté.

Adoptée.

2025-01-R6417 Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 18 décembre 2024

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2024 soit adopté.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune personne en public. Aucune demande

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Pierre Laramée conseiller, qu'un projet de règlement no 2025-039 ayant pour objet de modifier le règlement n° 2020-011 règlement **RÉGISSANT LA GARDE DE POULES PONDEUSES EN MILIEU NON AGRICOLE**, sera déposé pour adoption lors d'une séance ultérieure.

2025-01-R6418 Appui MRCVG – Coupures massives en Outaouais

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil d'Egan-Sud appuie la MRCVG de par sa résolution 2024-R-AG451 concernant les coupures massives en Outaouais et au transfert de la gouvernance locale RLSVG

Adoptée.

2025-01-R6419 La Québécoise de Maniwaki – Demande de commandite – Pakwaun

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de donner un montant de 250\$ à l'organisme La Québécoise de Maniwaki pour aider à l'organisation de

la Pakwaun édition 2025. Ce montant sera pris dans leur budget discrétionnaire.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Jeannot Émond à l'effet que lors d'une séance subséquente, le règlement numéro 2025-038 intitulé : Règlement décrétant les revenus et dépenses et les taux de taxation pour l'exercice financier 2025 sera adopté. Un projet de règlement est aussi déposé.

2025-01-R6420 Avis public – nouvelle date pour séance de février 2025

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseiller présents qu'un avis public soit donné afin de changer la date de la séance ordinaire du mois de février 2025 soit le 19 à la place du 18 février à 19h00.

Adoptée.

2025-01-R6421 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires au 31 décembre 2024

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payés 31-12-2024 au montant de	46 605.11\$
Les dépenses à payer 31-12-2024 au montant de	9 448.24\$
Les salaires payés au 31-12-2024 au montant de	7 888.51\$

Adoptée.

2025-01-R6422 Adoption des dépenses à payer au 21 janvier 2025

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses à payer 21 janvier 2025 au montant de	43 863.21\$
--	-------------

Adoptée.

2025-01-R6423 Octroi de contrat pour service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques

ATTENDU QUE les municipalités de Aumond, Bois-Franc, Grand-Remous et Egan-Sud, par l'entremise de la municipalité de Grand-Remous ont demandé des soumissions pour le service de vidange, de collecte et de transport de boues septiques pour le programme de pompage et le transport des eaux usées ;

ATTENDU QUE 2 entrepreneures ont fait parvenir les soumissions et qu'elles étaient toutes deux conformes ;

ATTENDU QUE le soumissionnaire Services sanitaires Mario Céré inc. était la moins élevée au montant de 179\$ plus taxes par service de base résidentiel ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la soumission de Services sanitaires Mario Céré inc. pour une période de 3 ans

Adoptée.

2025-01-R6424 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 19h15.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière